



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

01-09-2016

Contre la répression du gouvernement au Havre

Hier 31 août à l'aube, le Ministère de l'Intérieur faisait interpellier deux militants CGT dockers du Havre., sous le prétexte de violence à l'égard des forces de l'ordre lors de la manifestation parisienne du 14 juin contre la loi El Khomri. Ils ont été transférés immédiatement à Paris

Cette interpellation est intervenue le jour où le secrétaire général de la CGT Ph. Martinez était au Havre pour assister le matin à l'assemblée générale de rentrée des syndiqués CGT de Seine Maritime.

Dès l'interpellation les 2.000 dockers et ouvriers portuaires se sont mis en grève toute la journée bloquant le port du Havre. Dans la soirée les 2 militants ont été relâchés et le blocage du port a été suspendu. Les 2 militants devraient passer en jugement le 25 novembre.

La confédération CGT communique : « ...deux militants CGT du Havre ont été arrêtés comme des grands criminels à l'aube, chez eux... Personne ne croit au hasard, alors que la rentrée sociale s'annonce particulièrement tendue. La criminalisation de l'activité syndicale, la répression féroce contre des dizaines de militants de la CGT, d'Air-France, Goodyear, à Paris, le Havre, Nantes, Marseille Grenoble, Lille, partout en France, est la seule méthode de « dialogue » qu'a choisie le gouvernement. **Elle ne fait que renforcer la détermination du mouvement**

unitaire avant le meeting commun du 7 septembre à Nantes et la journée d'action du 15 septembre.

Les organisations syndicales de salariés et de jeunesse CGT, FO, CGT, Solidaires, UNEF, FIDL, réunies hier soir, ont dénoncé la répression dont sont victimes des militants syndicaux, des jeunes, des salariés. **Elles appellent les salarié -e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant -e-s, lycée-n-nnes, retraité -e-s à se mobiliser massivement pour réussir la journée du 15 septembre contre la loi travail, selon des modalités décidées localement (rassemblements, manifestations, grèves etc...) pour obtenir l'abrogation de cette loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.**